

# Patrimoine

## Le monument aux morts

*Dans le cadre de ses études universitaires, Laetitia Geoffroy, Hessoise, a réalisé un mémoire historique sur le monument aux morts de la commune de Hesse. En voici quelques extraits ... avec son aimable autorisation !*

Localisé à quelques kilomètres seulement de la commune de Sarrebourg, point fort du conflit dès les premiers jours de la guerre de 1914-1918 et zone d'occupation allemande durant la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945), le village de Hesse, tirailé entre forces allemandes et françaises dans les deux conflits, fut l'une des nombreuses victimes des bombardements et du passage des troupes.

De plus, de nombreux villageois participèrent à l'effort de guerre en intégrant, de gré ou de force, sous l'occupation, les forces allemandes, puis l'armée française. Le monument aux morts de Hesse commémore le souvenir des hommes, femmes et enfants du village de Hesse qui trouvèrent la mort dans ces deux grands conflits du XX<sup>e</sup> siècle et ceux postérieurs.

S'élevant sur le parvis de l'église abbatiale, située en plein cœur du village, le monument aux morts de la commune a été érigé dans l'ancien cimetière intra-muros, aujourd'hui à l'abandon.

Orienté vers le Nord, ce monument en pierre d'Euville, d'une hauteur de près de 4 mètres, est composé d'un socle massif et rectangulaire de 2,20 m de haut sur 0,80 m de large et 0,80 m de profondeur, surplombé d'une statue également taillée dans la pierre d'Euville d'approximativement 1,80 m de hauteur, à l'effigie d'une Jeanne d'Arc en armes.

Figure de proue de l'Histoire de France et emblème de la Lorraine annexée, cette jeune Mosellane très pieuse, née en 1412 à Domrémy (Vosges), mena la guerre contre l'envahisseur anglais au XV<sup>e</sup> siècle et fut condamnée pour hérésie puis brûlée vive à Rouen en 1431. Evoquant le martyr, le devoir, la souffrance et le sacrifice, elle associe le devoir militaire à la passion du Christ. La figure de Jeanne d'Arc, fréquemment utilisée dans la statuaire des monuments commémoratifs de la Première Guerre Mondiale, est caractéristique des monuments funéraires patriotiques.

Allégorie de la victoire et de la patrie par sa posture martiale, hiératique et digne, cette Jeanne d'Arc combattante porte une armure composée d'une cote de maille, d'un plastron et de jambières, ainsi qu'une épée dans son fourreau et une besace. Elle a la tête nue, conservant son heaume à ses pieds, et s'appuie sur la hampe de son drapeau, qu'elle tient droit, tourné vers le ciel. Deux fleurs de lys, visibles sur ce drapeau, font une référence directe à la lutte de Jeanne d'Arc pour la préservation de la couronne de France et de sa patrie.



La jeune femme porte son regard vers le Nord, soit vers la ville de Sarrebourg, comme résolue à faire front à l'ennemi allemand et guettant son approche.

Le symbolisme de la croix de Lorraine, gravée dans la pierre au pied de la statue, se rattache à celui véhiculé par l'allégorie de la Jeanne d'Arc. Cette croix à double traverse est formée sur la base de la croix chrétienne. Symbole patriotique à connotation religieuse, elle rappelle l'attachement français au sol lorrain, enjeu de la Première guerre mondiale. Associée à la statuaire de la Jeanne d'Arc, elle transcende cette figure en allégorie de la Lorraine annexée et combattante. La croix de Lorraine, la statue de Jeanne d'Arc et l'emplacement du monument au sein du cimetière attenant à l'église confèrent au monument aux morts de Hesse une solide connotation tant religieuse que patriotique.

De nombreux autres symboles patriotiques figurent également sur le socle du monument. Ce socle, encerclé de quatre petites colonnes disposées à chaque angle et reliées d'un chaînage à large maille, supporte quatre plaques commémoratives de marbre blanc, apposées chacune sur l'une des quatre faces du socle du monument, symétriquement les unes par rapport aux autres, à 1,25 m du sol. Leurs inscriptions ont été réalisées à l'encre noire.

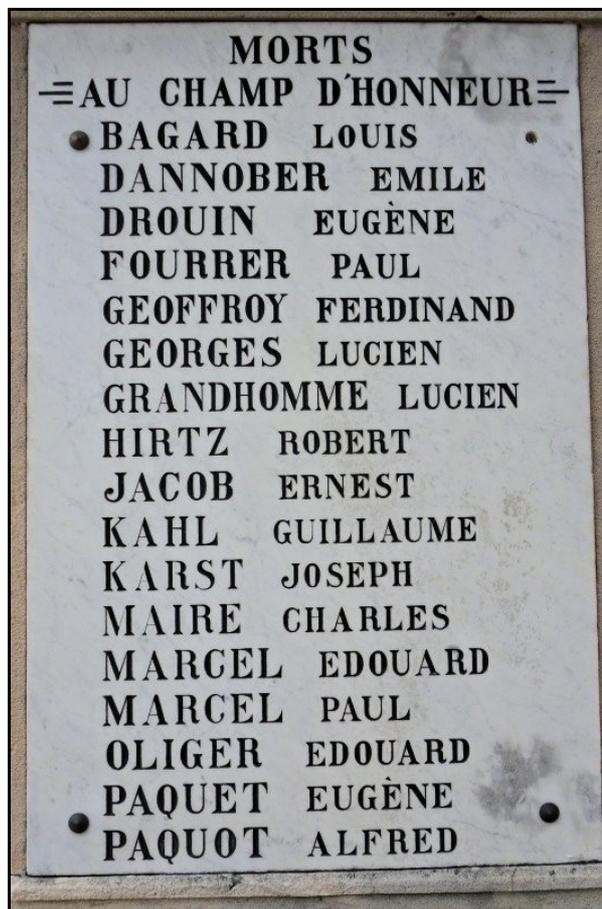


La plaque figurant à l'avant du monument porte l'intitulé « HESSE A SES ENFANTS VICTIMES DE LA GUERRE 1914-1918 ». Elle est associée à des symboles patriotiques forts. Une croix de guerre de 1914-1918, mise en valeur par sa position au centre d'une frise décorée, ainsi qu'un casque de soldat entouré de deux feuilles de laurier et de deux drapeaux, disposés symétriquement de chaque côté de ce casque, ont été gravés à même la pierre sur le socle du monument, respectivement au-dessus et en-dessous de cette plaque commémorative. Ces symboles patriotiques renvoient au devoir militaire, à la victoire, au courage et à l'héroïsme des soldats victimes de la Première Guerre Mondiale.

Les plaques de gauche et de droite supportent chacune la liste des victimes de la guerre 1914-1918. De plus, une palme, symbole de martyr, passant à l'intérieur d'une couronne de fleurs, en témoignage du deuil national, est située en dessous de ces plaques, sur les faces gauche et droite du monument, symétriquement.

La plaque de droite commémore le souvenir des dix habitants de Hesse victimes du bombardement du 20 août 1914. La plaque de gauche, quant à elle, est dévolue au souvenir des seize soldats décédés au front durant la Première Guerre Mondiale.

Ajoutée en 1958, à l'instigation du maire du village, Charles GRANDHOMME, et avec l'accord du conseil municipal, une quatrième plaque portant le même intitulé fut apposée au dos du monument. Elle énumère, quant à elle, les noms des onze victimes, civiles ou non, de tous les conflits survenus après 1939.



## Historique du monument

Le monument aux morts de Hesse fut conçu, dessiné et réalisé entièrement par les soins d'Alphonse PELTRE, fondateur et propriétaire de l'entreprise de marbrerie du même nom, localisée à Nébing (Moselle) depuis 1903. La signature du constructeur figure sur le flanc droit du socle du monument. Il fut vraisemblablement construit dans l'entre-deux guerres, entre 1918 et 1922.

La mention la plus ancienne, relative au monument aux morts de Hesse, figure sur le registre de délibérations du conseil municipal de la commune à la date du 1er octobre 1922. Elle mentionne l'accord d'une somme de vingt francs, perçue sur les fonds domiciles de la commune, conformément à l'article 1, titre 113, pour un monument dit « A la victoire ». Cette somme concerne probablement le monument aux morts de Hesse toujours existant, en l'absence de mentions de l'existence d'un autre monument dans les archives et selon les témoignage des habitants du village. La décision du conseil ne donne cependant pas d'informations complémentaires quant à l'utilisation de cette somme. En conséquence, nous ne disposons d'aucunes informations sûres sur la date de création du monument, ses donateurs, son financement, les débats relatifs à son aspect ou son inauguration. Cependant, d'après le témoignage oral de M. André BLONDLOT, la forme du statuaire du monument aurait été suggérée par un des membres de la famille PROD'HON, originaire de Hesse, lors des débat relatifs à son aspect, au vue de la valeur symbolique de Jeanne d'Arc et de l'attachement particulier de cette famille hessoise à cette figure historique française.

A sa création, le monument fut dévolu aux victimes de la guerre 1914-1918 et ne comportait que trois plaques commémoratives, apposées sur ses faces avant, droite et gauche. Leurs inscriptions, rédigées en lettres capitales et à l'encre noire depuis la restauration du monument en 1958, étaient à leur création dorées à la feuille, d'après la correspondance entre leur restaurateur et le maire de Hesse. Dans cette lettre du 29 novembre 1958, Léon Bèche, de l'entreprise « Monuments Funéraires de Hermelange » (Moselle), encourage à utiliser du ripolin noir, une encre moins coûteuse, pour leur restauration et accepte le travail de confection d'une nouvelle plaque. La confection de la plaque de marbre la plus récente fut donc confiée à cet entrepreneur du village de Hermelange, dont l'entreprise a désormais fermé les portes.

Selon l'acte de délibération du conseil municipal du 1er septembre 1957, le conseil municipal de la commune décida en effet de l'apposition de cette nouvelle plaque commémorative sur la seule des quatre faces du monument encore libre, au dos du monument, en l'honneur des victimes de guerre depuis 1939. Cette plaque devait porter l'inscription « MORTS AU CHAMP D'HONNEUR », suivie des noms et prénoms des dix habitants de Hesse, de nationalité française, décédés dans tous les conflits impliquant la France depuis 1939 : BLAISE Emile, FIXARY Robert, FOGEL Lucien, GROSSE Léon, GROSSE Marcel, HELVIG Louis, HENNICK Julien, MANGIN Joseph, MANGIN Louis et MARCEL Roger.

Le 11 septembre 1957, le maire adressa un avis aux habitants de la commune, affiché à la mairie, retranscrivant cette liste provisoire des victimes de guerre susceptibles de figurer sur le monument. Il les invita à la vérifier pour y apporter des modifications éventuelles. A l'issue de cette démarche, MINO René et MINO Julien y furent ajoutés.

Cependant, le sous-préfet de Moselle stipula, dans une lettre du 19 octobre 1957 adressée au maire de Hesse, que chaque victime figurant sur le monument devait posséder la mention « Mort pour la France ». Dans une lettre du 9 novembre 1957, le maire proposa de changer la formule du monument en « La commune de HESSE, à ses enfants, victimes de la guerre » dans l'espoir de contourner cette obligation. Néanmoins, il fut contraint de demander aux familles des victimes susceptibles d'être apposées au monument la présentation obligatoire de leurs actes de décès comportant la mention « Mort pour la France ». Ces documents furent tous obtenus à l'exception de ceux concernant Julien HENNICK. Ne disposant pas de la mention « Mort pour la France », son nom ne fut pas gravé dans le marbre, en dépit de la volonté de son frère, Justin HENNICK, domicilié à Vahl-les-Faulquemont, d'honorer sa mémoire.

L'apposition définitive de la plaque fut finalement décidée en séance du conseil municipal le 14 septembre 1958, et reçut l'autorisation du sous-préfet le 30 octobre suivant. Elle fut financée par la commune. Les archives ne mentionnent pas si cette apposition donna lieu à une cérémonie d'inauguration.

La commune a également financé tous les travaux de rénovation du monument depuis sa création. L'entreprise familiale Peltre chargée de sa construction, portant désormais le nom de « Granit Création » et toujours localisée à Nébing (Moselle), a été sollicitée à plusieurs reprises pour ces travaux de réfection, dont les première traces remontent à 1937 dans le registre des délibérations municipales. Les quatre générations de marbriers de cette entreprise ont travaillé sur ce monument en 1937, 1957 et 2007. Ces travaux n'apportèrent pas de modifications notables à l'aspect du monument.

A l'occasion des célébrations du 11 novembre, le maire de Hesse dépose chaque année une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, rendant ainsi hommage aux Hessois victimes des guerres.

Laetitia Geoffroy



Dépôt de gerbe au monument aux morts  
11 novembre 2012